

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****DELIBERATION N°37_2026**

Date de convocation : 24/09/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

**Nombre de suffrages
exprimés**

Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de BENQUET, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre MALLET, Maire.

Présents : BIBES Christine, BUGEAUD Agnès, CANDAU Jean-Marc, CLAVÉ Nathalie, CLAVÉ Nicolas, DUPRAT Sandra, FLORENS Marc, GERVAIS Magalie, JOUANY Dorothée, LATASSE Emmanuel, MALLET Pierre, MASSAROTTO Philippe, PRINCE Jean-François, SAINT-JEAN Pauline, SONNEVILLE Jean-Luc, SOTOM Stéphane

Absents excusés et représentés : BAILHET David (a donné pouvoir à BUGEAUD Agnès), PENABAYRE Joanie (a donné pouvoir à MASSAROTTO Philippe), LEREDE Annabelle (a donné pouvoir à JOUANY Dorothée)

Secrétaire de séance : CLAVÉ Nicolas

Objet : Avis sur la demande d'enregistrement relative à la création d'une nouvelle déchetterie sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de l'environnement et notamment l'article 512-46-12,

VU le décret n° 2004-374 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU l'arrêté préfectoral DCPAT-BAE n° 2026-457 du 10 août 2026 prescrivant l'ouverture d'une consultation du public relative à la création d'une nouvelle déchetterie sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont par le SICTOM du Marsan,

CONSIDÉRANT que le SICTOM du Marsan a déposé une demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement en vue de la création d'une nouvelle déchetterie située chemin Jean-François COMPEYROT sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont,

CONSIDÉRANT que la commune de Benquet est située dans le rayon d'un kilomètre autour du périmètre du projet et qu'à ce titre, le conseil municipal est appelé à émettre un avis dans le cadre de la consultation du public prescrite par le préfet,

CONSIDÉRANT que cette consultation du public s'est déroulée du lundi 31 août 2026 à 08h30 au lundi 28 septembre 2026 à 17h30,

CONSIDÉRANT que le projet vise à proposer aux usagers un site fonctionnel et intégré dans son environnement, répondant aux exigences actuelles régissant les conceptions de déchetteries en matière d'accueil du public, de conditions de travail, de sécurité et de maîtrise des nuisances aux riverains,



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'ÉMETTRE un avis favorable à la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement déposée par le SICTOM du Marsan pour la création d'une déchetterie sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer les transmissions nécessaires auprès de la préfecture des Landes avant le 14 octobre 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire, Pierre MALLET

Le secrétaire de séance,

